

honorable famille. La médisance est sœur de la jalousie. Votre voisin vous semble plus à l'aise, plus heureux que vous. De suite vous concevez des doutes sur sa conduite, sur ses affaires; vous devenez jaloux de son voisinage, et jaloux que vous êtes, rien ne vous en coûte pour faire sur son compte des suppositions qui prennent, avec le temps, l'apparence de la réalité sous un mauvais jour pour lui et sa famille. Ne nous laissons jamais aller sur cette pente fatale; bornons toujours nos desirs à faire le bien autant que faire se peut, et soyons toujours plus sévères à nous juger qu'empresés à juger les autres. *On voit souvent une paille dans l'œil du voisin sans apercevoir une poutre dans le nôtre.* C'est un grand malheur pour la société.

**L'Intempérance.**

Il y a quelque temps, je me promenais tranquillement dans les rues d'Ottawa, lorsque j'aperçus un ouvrier assez bien vêtu mais parfaitement ivre, trébuchant à chaque pas et paraissant chercher sa maison. Je m'arrêtai un moment pour voir vers quelle direction il prétendait rentrer chez lui. Le hasard fit que j'étais précisément placé devant sa demeure. Là, j'aperçus quatre beaux enfants, et comme la porte d'entrée était ouverte, je vis dans la première chambre une canadienne allaitant son bébé. Mon homme se précipita contre la porte; sa femme, tout aussitôt, le retint par le bras, et avec une énergie peu commune, l'entraîna dans la chambre du fond. Quelques personnes regardaient cette triste scène d'intérieur qui, du reste, n'offrait aucune lutte. Ceci se passait un samedi soir. Reprenant ma promenade, je me mis à réfléchir sur la situation de cette mère de famille, et je vais vous faire part de mes réflexions.—Voilà, me dis-je, un homme jeune encore qui est atteint d'un vice affreux! Il a touché sa paie ce soir et il la dissipe en boisson. Y a-t-il du pain dans cette maison? Peut-être. Mais quel exemple pour ces pauvres enfants, et que de peines pour cette jeune femme! Voilà un être abruti par la boisson; cet être n'a plus conscience de ses actes, il se moque de ce qu'il y a de plus sacré dans ce bas monde: la famille et la religion! Il ne raisonne plus; il tempête contre la société, maudit sa famille, insulte même le Créateur de toutes choses! Il ne s'attribue pas la cause de sa honte, de sa dégradation; il aime mieux blasphémer contre Dieu! Ça le soulage, ça le satisfait!... Sa femme le plaint, le sermonne, au besoin même cherche à prendre le dessus sur cette nature dégradée, puante. Rien n'y fait. Chez lui, le vice l'emporte sur la raison. Parfois un enfant a plus d'empire sur une telle brute que la meilleure des épouses; il cède un moment, mais il le repousse brutalement pour recommencer ses orgies. Sa femme fouille dans ses poches durant son lourd sommeil; rien, rien, absolument rien! Et comment vivre? Les enfants pleurent: "J'ai faim, maman?... Du pain s'il vous plaît?..." Il n'y a rien dans la maison pour nourrir la famille?... Pauvre mère, pauvres enfants!... Il se réveille ce père dénaturé et crie brutalement "J'ai faim, moi; donne-moi à manger?" Sa femme lui répond: tu as tout dépensé en boisson, il n'y a rien à manger...—Et il part promptement, non pour chercher la nourriture de sa famille, mais pour demander de porte en porte de la boisson forte. Enfin une maladie l'empoigne; il est sur le bord de sa tombe, il s'amendera sans doute? Erreur profonde! A peine convalescent, il trouve de l'argent pour boire pendant que sa femme mendie pour faire vivre ses enfants!—Quel triste tableau que celui-ci, n'est-ce pas? Et pourtant on compte toujours des ivrognes, on parle de leur conduite dans la société; rien n'y fait. *"Qui a bu boira"* dit le proverbe.

G. SMITH.

**L'âge de majorité.**

Tous les petits enfants savent que l'on devient majeur on *en âge* comme l'on dit communément, à l'âge de vingt-et-un ans. Ce qu'ils ne connaissent pas, ce que bon nombre de grandes personnes ignorent, c'est que dans d'autres pays que le nôtre l'on ne devient majeur qu'à l'âge de vingt-cinq ans. Une loi très-ancienne l'a ainsi réglé, et continue toujours d'y être en vigueur.

Les pères de la nationalité canadienne-française durent subir la rigueur de cette loi, et mettre quatre ans de plus que nous à devenir des hommes. Heureusement ou malheureusement, en l'an 1782, dans la vingt-deuxième année du règne du roi anglais George III, une ordonnance vint abrégier la durée de la minorité pour les habitants du Canada:—"COMME il peut s'élever plusieurs grands inconvénients de la continuation de la loi qui actuellement établit l'âge de majorité à VINGT-CINQ ans:—Qu'il soit à ces causes statué, etc., que du jour et après le PREMIER JANVIER de l'année de Notre Seigneur, qu'on comptera MIL SEPT CENT QUATRE-VINGT-TROIS (1783), l'âge de majorité sera, à tous égards quelconques, tenu, pris et considéré dans toutes cours et places que ce soient dans cette Province, ÊTRE A L'ÂGE DE VINGT-UN ANS, à compter du jour de la naissance de qui que ce puisse être; nonobstant toutes lois, usages et coutumes à ce contraires."

Cette ordonnance est très-expresse, mais si nous ne la connaissions pas, nous pourrions toujours référer au CODE CIVIL du Bas-Canada:

"Article 324. La majorité est fixée à vingt-un ans accomplis. A cet âge on est capable de tous les actes de la vie civile."

PHILIPPE MASSON.

**Episode historique.**

Un jour, par un temps pluvieux, entra dans la boutique d'un humble cordonnier de Tolède un étudiant déguenillé qui dit à l'artisan:

—Bonjour, maître; voyez si ces souliers sont assez bons pour marcher dans la boue.

—Ils sont en très-mauvais état; vraiment on voit vos pieds comme si vous n'aviez pas de chaussure.

—Eh bien! prenez-moi mesure et faites-m'en d'autres.

—A la bonne heure.

—Quand viendrai-je les chercher?

—Dans trois jours.

—Je ne manquerai pas.

Le délai passé, l'étudiant, ponctuel, se présenta, essaya les souliers, et dit:

—Très-bien, maître: et je vous payerai quand je serai archevêque de Tolède.

—Le temps est bien long, dit le cordonnier on souriant; mais ce n'est pas seulement avec de l'argent qu'on peut faire la charité; emportez-les, je vous en fait cadeau, et plût à Dieu que vous n'ayiez pas besoin de recevoir d'autres cadeaux; dans tous les cas, venez me trouver.

Inutile de dire si l'étudiant remerciait l'honnête et généreux ouvrier.

Les années s'écoulèrent, le cordonnier devint vieux; il ne travaillait plus et vivait pauvrement. Un beau matin se présenta dans la vieille boutique un chanoine, et s'adressant au cordonnier, il lui dit: par ordre de l'éminentissime archevêque, de le suivre à l'archevêché.

Le pauvre ouvrier,—car à cette époque l'archevêque était un objet de grand respect surtout de la part d'une condition si basse,—se prit à trembler.

Le chanoine le rassura, et tous les deux quittèrent l'échoppe.

A peine le cordonnier se présenta-t-il que l'archevêque lui dit avec bonté:

—Cher maître, je commencerai par vous embrasser pour vous témoigner ma gratitude, ensuite, je vous payerai une dette contractée depuis longtemps.

Le pauvre cordonnier, confus de tant d'honneur, ne pouvait en croire ses oreilles,

quand l'archevêque continua, en disant:

—Je promis de vous payer une paire de souliers quand je serais archevêque de Tolède, et puisque votre charité m'en a fait présent, je veux récompenser votre chrétienne générosité.

En disant ces mots, il prit une bourse qu'il tenait prête et la lui présenta en lui disant:

Voici le prix des souliers (la bourse contenait 50 onces d'or). Maintenant demandez-moi une grâce, quelle qu'elle soit; si elle dépend de moi, vous l'aurez, sinon, j'irai à la cour, et je l'obtiendrai très-certainement du monarque.

Le cordonnier, versant des larmes de joie, s'écria:

—Monseigneur, à peine je puis croire ce que je vois! La somme si considérable dont Son Eminence me fait présent est plus que suffisante pour le peu de jours qu'il me reste à vivre. Je désire seulement qu'à ma mort les deux filles que j'ai, et qui sont encore jeunes, ne soient pas abandonnées.

—Vous verrez votre désir promptement réalisé.

—Dieu vous bénisse, Monseigneur!

L'archevêque tint immédiatement sa parole en fondant la *Maison des filles nobles*, dont les deux premières pensionnaires furent les deux filles du cordonnier, auxquelles le cardinal fit délivrer des lettres de noblesse.

La maison subsiste encore.

L'archevêque était le célèbre cardinal Silicéa, appelé d'abord Jean Martinez de Guiso, fils d'un pauvre laboureur. Il fut choisi par Charles V pour être percepteur de Philippe, son fils, et devint ensuite aumônier et confesseur du prince, qui le nomma archevêque de Tolède. Paul IV le revêtit de la pourpre en 1555.

A l'entrée de la riche chapelle que le cardinal fit construire en l'honneur de la Sainte-Vierge, véritable bijou de la cathédrale de Tolède, à côté de nombreuses épitaphes, on voit une plaque de métal sur laquelle on lit:

*Hic jacet pulvis, cinis et nihil,  
"Ici repose un peu de poussière, de cendre, et rien."*

On raconte que là est le tombeau du célèbre cardinal qui laissa cette épitaphe par écrit, avec l'ordre exprès qu'on n'y gravât rien autre chose.

Nous ignorons si ce détail est exact; mais tout ce que nous avons raconté est parfaitement authentique.

Autrefois, les pauvres n'étaient pas exclus des hautes dignités; mais alors il fallait qu'ils eussent beaucoup de vertu, de talent et de science.

L'abbé TH. BLANC.

(*Revista popul. de Barcelona.*)

**VARIÉTÉ.**

**Les Douze Loups.**

(CONTE.)

*Chers enfants,*

Connaissez-vous le petit Paul? Non, n'est-ce pas? Eh bien, nous allons vous le présenter de suite. M. Paul est âgé de six ans; il est méchant, entêté et braillard; ces trois défauts sont suffisants pour qu'il soit détesté de tous ses petits camarades du village, et ses parents n'ont aucune autorité sur cette mauvaise petite nature, si bien que, réprimandé, puni ou corrigé par son père ou sa mère, Paul décida un beau matin d'abandonner la maison. Profitant du sommeil de ses parents et de ses petits frères et sœurs, il se lève de grand matin, fait une petite provision de viande, pain et eau, le tout placé dans un panier et part furtivement pour la forêt voisine.

Arrivé à peu près à deux milles du grand chemin, Paul s'arrête pour contempler la place, et comme il se sentait fatigué, il pose son panier à terre et y prend une bouchée de viande bien certain qu'il était que per-